

APERÇU DU PROGRAMME DES SERVICES INTÉGRÉS EN PÉRINATALITÉ ET POUR LA PETITE ENFANCE (SIPPE) – MODÈLE LOGIQUE

CONTEXTE

Au Québec, plusieurs enfants de 0 à 5 ans vivent dans des familles en contexte de vulnérabilité, ce qui les rend plus à risque de développer des problèmes de santé ou psychosociaux.

BUT

Favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans, vivant en contexte de vulnérabilité, par des services de promotion et de prévention individualisés, précoces, intensifs et de longue durée.

OBJECTIFS

- Améliorer l'état de santé des bébés à naître, des enfants, des femmes enceintes et des parents.
- Favoriser le développement optimal des enfants.
- Améliorer les conditions de vie des parents et des enfants.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

Renforcer le pouvoir d'agir grâce à un accompagnement centré sur les forces, les capacités et les ressources de la famille dans une perspective écologique.

CLIENTÈLE

- Femme enceinte et mère
- Père ou co-parent
- Autre personne responsable significative dans la vie de l'enfant de 0 à 5 ans
- Enfant de 0 à 5 ans

ADMISSIBILITÉ

[Selon la grille de sélection de la population admissible aux SIPPE](#)

- Grossesse (> 12 semaines) ou enfant de moins de 12 mois

ET

- Sous le seuil de faible revenu

ET

- Au moins un facteur de risque parmi les suivants :
 - Sous-scolarisation
 - Isolement social ou solitude

RESSOURCES

Ressources humaines

- Intervenant pivot
- Équipe interdisciplinaire
- Accompagnateur clinique

Outils, guides et formations

- [Schéma des principaux outils SIPPE pour les intervenantes et les parents](#)

NIVEAUX D'INTERVENTION

Fréquence des suivis selon 5 niveaux d'intervention déterminés selon les besoins et en fonction des 4 domaines d'intervention (décrits ci-dessous)

- Prénatal : Aux 2 semaines
- Niveau 1 : Hebdomadaire
- Niveau 2 : Aux 2 semaines
- Niveau 3 : Mensuel
- Niveau 4 : Aux 3 mois

DOMAINES D'INTERVENTION

- Attachement
- Développement de l'enfant
- Soins médicaux et santé préventive
- Utilisation des ressources pour les besoins de base et réseau de soutien social

MODALITÉS D'INTERVENTION

Visites à domicile

- Modalité principale d'intervention

Rencontres de groupe

- Intégration à des activités de groupe (p. ex. pratiques parentales positives, coparentalité, stimulation de bébé)

Service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)

- Intégration de l'enfant en SGEE le plus tôt possible

Accompagnement personnalisé vers les ressources

- Services de santé et services sociaux
- Ressources de la communauté (organismes communautaires, santé, loisirs, éducation, emploi, aide financière)
- SGEE

COLLABORATION/CO-INTERVENTION

- Collaboration au sein de l'équipe interdisciplinaire SIPPE
- Co-intervention avec des ressources spécialisées d'un autre programme-service ou d'un organisme communautaire ou d'un autre secteur (SGEE, milieu scolaire)

PLAN D'INTERVENTION

Plan d'intervention (PI) interdisciplinaire (PII)
Plan de services individualisés (PSI) et intersectoriels (PSII)

- Un PI/PII est élaboré en collaboration avec chaque famille et révisé périodiquement. Il tient compte de leurs besoins et des objectifs pour chacun des niveaux d'interventions.
- Un PSI/PSII peut être élaboré pour coordonner l'ensemble des services nécessaires au suivi de la famille (organismes communautaires, réseau scolaire, SGEE, etc.)

MOYENS UTILISÉS

Les moyens à privilégier auprès des parents ou des responsables de l'enfant

Soutien :

- Aux pratiques parentales positives et à la qualité des soins prodigués à l'enfant
- Au développement d'un lien d'attachement sécurisant enfant-parents
- À la coparentalité et au développement d'un réseau de soutien social
- À l'adoption de saines habitudes de vie de la famille (allaitement, alimentation, activité physique, utilisation équilibrée des écrans, tabagisme, consommation de substances psycho-actives, etc.)
- Au bon déroulement des suivis en lien avec les soins médicaux ou préventifs de la famille
- À l'intégration sociale (scolaire, professionnelle ou autre projet de vie)
- À l'utilisation des ressources de la communauté selon les besoins identifiés

Les moyens à privilégier auprès de l'enfant

- Intervention directe en présence du ou des parents (ex. : activités parents-enfant), service de garde (SGEE)
- [Suivi de son développement](#)

ÉVALUATION

- Mise en œuvre des conditions d'efficacité des SIPPE
- Conformité au cadre de référence
- Effets perçus et satisfaction des parents
- Effets directs et indirects sur le développement des enfants